



Organisation  
Mondiale  
de la Santé  
Animale

World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

# Introduction à la législation vétérinaire : préparation

**Gaborone 1 novembre 2011**

Dr M PETITCLERC



« Les Lois  
inutiles  
nuisent aux  
Lois  
nécessaires »

(Montesquieu)



# Rappel

La norme sert un objectif :

Elle doit fixer des règles et être claire et intelligible

Elle ne doit pas introduire d'insécurité juridique

La norme sert l'intérêt public et n'appartient pas à une administration



# Qualité extrinsèque

- Pertinence de la solution technique adoptée ;
- Intelligibilité et accessibilité
- Acceptabilité
- Applicabilité (technique et juridique)
- Supportabilité (Coût pour l'administration et pour les bénéficiaires).
- Application



# Comment y parvenir ?

- Poser les bonnes questions
- Choisir la bonne méthode (Étude d'options)
- Prévoir les impacts et déterminer leur acceptabilité.



# Questions préalables...

Quel est le problème à résoudre ?

- Ne rien entreprendre sans une définition correcte du problème !

Pourquoi la situation actuelle est elle « insuffisante » ?

- malfaçons ou mauvaise application,
- manque de moyens humains ou budgétaires,
- adaptation des comportements dans un sens imprévu ...



# L'étude d'options

- Elle ne s'impose que si l'autorité compétente dispose d'une marge d'appréciation et d'un choix.
- Inutile si celle-ci est tenue de produire une norme.
- Vise à savoir pourquoi un texte est préférable à une autre solution.



# ...pour quelles options ?

Ce sont les instruments de l'action publique :

- option « réglementaire »
- incitations financières,
- négociation conduisant à un texte conventionnel,
- adoption de mécanismes de certification privés
- codes de bonne conduite négociés,
- information ou communication.





# Pour quelle réponse...

- Identifier les avantages et les inconvénients de chacune des options par une analyse sommaire des coûts et des bénéfices.

(Peut être prolongée par une véritable étude d'impact)

- Exposer les raisons du choix de l'une des options.



# L'évaluation des impact est...

- Une analyse des retombées potentielles de l'action publique
- Un outil d'aide à la décision
- Un instrument de communication



# Elle n'est pas...

- un exposé des motifs ou un rapport de présentation ;
- un document se bornant à présenter les avantages que l'on attend de la réglementation future ;
- une fiche décrivant succinctement les conséquences présumées d'un texte.

Ne pas confondre auto persuasion et étude d'impact



# Propositions du PALV

Pour toute création ou modification de texte :

- Systématiser la démarche et traiter tous les points
- Développer chaque point seulement en fonction des nécessités
- L'ordre et l'importance des développements ne relèvent que des circonstances et du bon sens



# S'organiser

Identifier ou créer la fonction

- La placer dans l'organigramme
- Nommer un responsable

Affecter des moyens

- Personnels qualifiés
- Bases de données
- Pouvoir de consultation

Coordonne la législation et en assure la qualité  
mais ne se substitue pas aux services  
techniques pour le contenu



# Objectif de l'évaluation

Assurer la qualité extrinsèque de la législation en évaluant au préalable:

- L'applicabilité
- L'acceptabilité
- L'efficacité attendue
- Les coûts administratifs, juridiques, économiques et sociaux

Afin d'éclairer le décideur le plus complètement possible



# 1- Préciser les objectifs du texte

- La description précise des objectifs techniques, juridiques, économiques et sociaux est un préalable obligatoire qui permet :
  - L'identification des solutions techniques et juridiques
  - le pilotage efficace des groupes de travail et de consultation
  - L'élaboration des indicateurs de suivi



## 2- Identifier les dispositifs techniques possibles

- Rechercher les solutions adoptées par d'autres États,
- Lister les dispositifs techniques possibles pour atteindre les objectifs,
- Décrire le dispositif retenu en première intention (modifiable après itération en fonction des résultats de l'évaluation)





## 3- Identifier les bénéficiaires

Identifier parmi :

- Les personnes publiques,
- Les opérateurs économiques,
- Les différentes catégories de citoyens et associations

Les bénéficiaires concernés et en quoi ils le sont *a priori* de manière positive ou négative.



## 4- Adopter une méthodologie

Constituer des groupes de travail  
(préparation des textes et études)

Définir les groupes de consultation

Établir un programme de travail et un  
calendrier



## 5- Évaluer le contexte juridique

Identifier le cadre juridique supra-national (International et Régional)

Inventorier les textes et la jurisprudence relatifs à l'objet (état du droit)

Identifier les dispositions à créer, modifier ou à supprimer;

Évaluer les effets sur la sécurité juridique



## 6- Préparer un projet

### Préparer un avant projet

- tenant compte des règles relative à la qualité interne.
- Directement ou après une première consultation des bénéficiaires



# 7- Impacts administratifs et répartition des charges

- Administrations en charge, facteurs de blocage et délai de prise de décision
- Nature et quantité de travail induit
- Besoins humains (dont la formation)
- Besoins budgétaires (mise en œuvre et fonctionnement) pour l'ensemble des administrations concernées



# 8- Impact sur les usagers concernés

Avantages et inconvénients par catégorie de bénéficiaires :

- Effet sur la concurrence
- Mise aux normes et Investissements nouveaux
- Formalités...

L'OCDE estime à 7% du PIB les poids de l'administration sur les entreprises



# 9- Impact économique et social à court, moyen et long terme

Principaux éléments

Coûts induits pour les entreprises (mise à niveau, formalités et fonctionnement)

Effet sur la productivité,

Effets sur les services (fournitures)

Effets sur la concurrence

Effets sur l'emploi ...



# 10- Financement

- Coût total pour l'administration et les bénéficiaires
- Répartition des charges
- Source et mode de financement (Budget, redevances...)





# Calendrier pluriannuel de réalisation

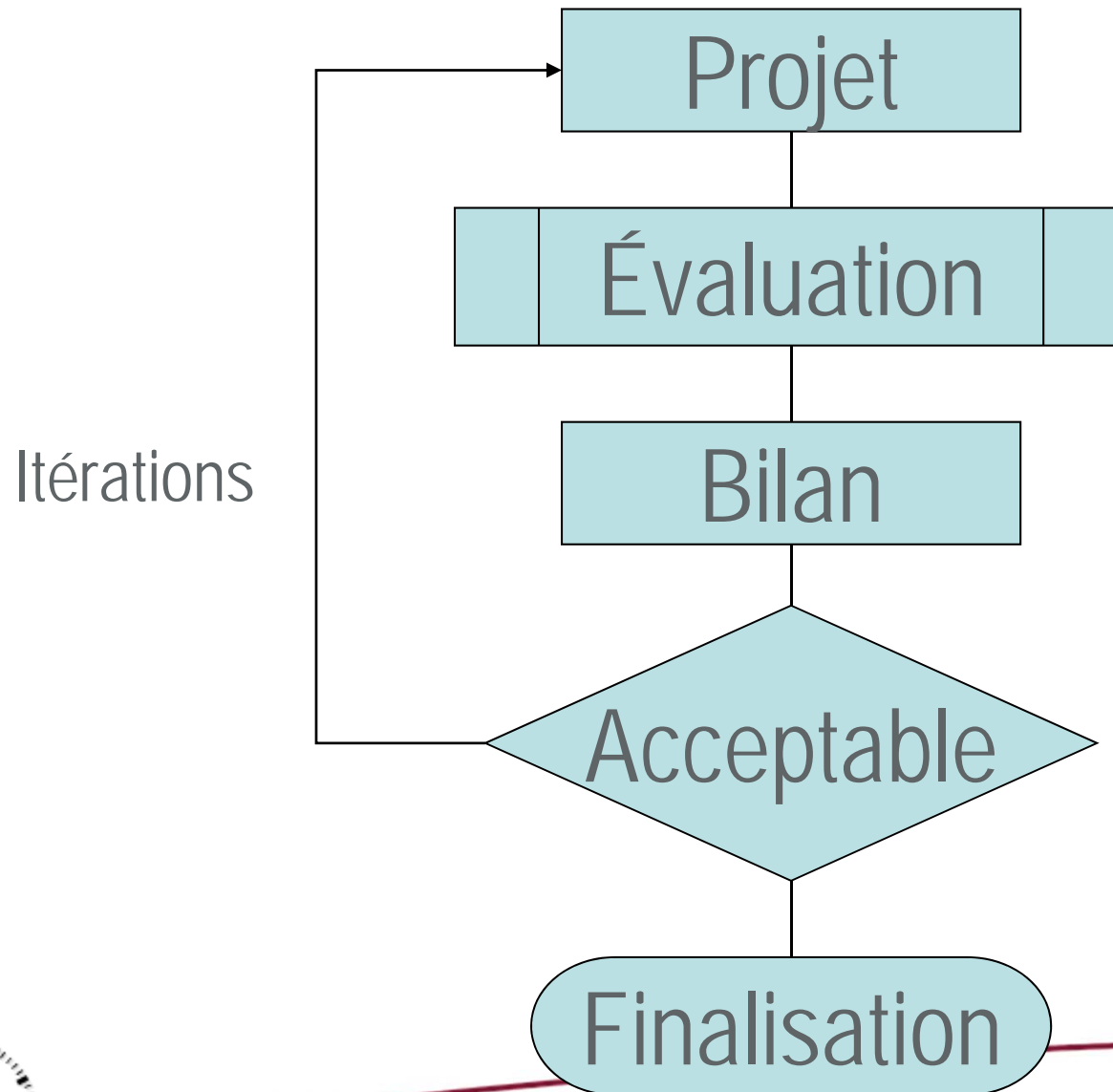
Concevoir dans le temps

Programmation

Mesures transitoires



# Bilan coûts-avantages



# Suivi et évaluation : indicateurs

Construire des indicateurs correspondants aux objectifs dès le début du projet

Les indicateurs permettent le suivi et l'évaluation du dispositif

Possibilité de mesures correctives

[Indicateurs](#)



# Conclusion

Indépendamment de la pertinence technique et juridique la qualité de la législation nécessite :

- Une méthodologie rigoureuse
- La connaissance approfondie des contextes
- Un choix opportun du dispositif
- Une consultation des parties prenantes
- Une évaluation de tous les effets



**Thank you for your attention**

Organisation  
Mondiale  
de la Santé  
Animale

World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

---

12 rue de Prony, 75017 Paris, France - [www.oie.int](http://www.oie.int) – oie@oie.int

